



PPG Revêtements architecturaux

Agent hydrofuge transparent AQUA-PEL^{MC}

DESCRIPTION GÉNÉRALE

L'agent hydrofuge *Perma-Crete Aqua-Pel* 4-6100C est un produit transparent à base d'eau, pénétrant et ne formant pas de film. Il est idéal sur les surfaces au-dessus du niveau du sol ; intérieures ou extérieures, verticales et horizontales.

Ce produit allonge la durée de vie du substrat et réduit les coûts d'entretien en offrant un excellent caractère hydrofuge pour réduire la fissuration, l'écaillage, les dégâts engendrés par les cycles de gel-dégel et des dommages chimiques ainsi que la croissance des moisissures et la saleté.

L'agent hydrofuge *Perma-Crete Aqua-Pel* 4-6100C est idéal principalement pour une utilisation sur le béton architectonique, les blocs de béton, les blocs en béton à face éclatée, les pavés de béton, le stuc, les briques poreuses ou denses, les tuiles d'argile, les granulats apparents, le grès et l'ardoise.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Béton architectonique	Tuiles d'argile
Blocs en béton à face éclatée	Briques (poreuses ou denses)
Granulats apparents	Élément de maçonnerie de béton
Grès	Pavé de béton
Ardoise	

*Voir « Limites d'utilisation »

CONFORMITÉ AUX NORMES

- MPI n° 34 Hydrofuge, clair (peut être peint).
- Conforme aux normes écologiques MPI (GPS-1).

BASES ET COLORATION

4-6100C transparent

NE PAS TEINTER.

EMBALLAGE

3,78 L

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

- Hydrofuge
- Protège les surfaces poreuses
- Transparent
- Peut être recouvert
- Application facile

Avantages

- Allonge la durée de vie du substrat et réduit les coûts d'entretien.
- Pénètre et scelle les substrats recommandés.
- Conserve son aspect naturel.
- Permet de la flexibilité pour des possibilités supplémentaires de finition.
- Exécution plus rapide du travail.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.

Voir les autres mises en garde sur la dernière page.

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT :	Agent hydrofuge transparent Silane & Siloxane en émulsion
BRILLANCE :	Sans objet
SOLIDES EN VOLUME* :	38 % ± 2 %
SOLIDES EN POIDS* :	35 % ± 2 %
COV* :	< 350 g/L (une fois dilué)
VISCOSITÉ :	Consistance de l'eau
DENSITÉ* :	0,95 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 4-6100C.

TAUX D'ÉTALEMENT : Voir le tableau ci-dessous.

Taux d'étalement et de dilution recommandés (eau propre)

Substrat	Taux d'étalement m ² /3.78 L.	Taux de dilution (4-6100C:eau)
Béton architectonique	14-16	1:14
Blocs en béton	4 - 5	1:9
Blocs en béton à face éclatée	4	1:9
Pavé de béton	7-9	1:9
Stuc	7-12	1:9
Briques poreuses	7-9	1:14
Briques denses	9-12	1:14
Tuiles d'argile	9-12	1:14
Granulats apparents	12-14	1:14
Grès	7-9	1:9
Ardoise	14-16	1:14

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

SÉCHAGE : Temps de séchage à 21 °C (70 °F)
et 50 % d'humidité relative

- Au toucher : 1 heure
- Pour la circulation piétonnière : 24 heures
- Avant la circulation de véhicule : 72 heures
- Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur et la circulation de l'air.

TEMPÉRATURES AUTORISÉES PENDANT L'APPLICATION :

Produit :	10 à 38 °C	50 à 100 °F
Air ambiant :	10 à 38 °C	50 à 100 °F
Substrat :	10 à 38 °C	50 à 100 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Supérieur à 93 °C (200 °F)

DONNÉES DE PERFORMANCE

Propriétés	Méthode d'essai	Résultats
Hydrofuge	ASTM D4446	Rencontre : pas d'absorption d'eau
Pneus chauds	Koehler I.C.	Conforme : aucune tache ou perte d'adhérence
Adhérence	ASTM D3359	Rencontre : mouillé et sec

LIMITES D'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PROTÉGER CONTRE LE GEL. UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

Agent hydrofuge transparent *Perma-Crete Aqua-Pel* 4-6100C n'est pas recommandé pour les applications en dessous du niveau du sol où la pression hydrostatique peut être importante.

Afin d'assurer son caractère hydrofuge, tous les agents de scellement et revêtements doivent avoir été enlever de la surface du substrat pour permettre au produit de pénétrer et réagir.

Appliquer seulement si la température ambiante et de la surface sont au-dessus de 10 °C (50 °F) et au-dessus du point de rosée d'eau moins 3 °C (5 °F). Les températures de l'air et des surfaces doivent rester au-dessus de 10 °C (50 °F) pendant les 24 heures suivant l'application. Éviter d'appliquer à l'extérieur tard dans la journée lorsqu'il y a un risque de formation de rosée ou de condensation, ou si de la pluie ou de la neige sont prévues.

Ne pas surcharger de produit ; pour éviter les coulures, appliquer deux couches minces en appliquant la seconde couche pendant que le produit est encore humide.

Les substrats, qui sont enduits avec le *Perma-Crete Aqua-Pel* 4-6100C, dilué à des taux de 1:9 ou plus, peuvent généralement être peinturés. Pour les dilutions entre 1:4 (1 partie de 4-6100C pour 4 parties d'eau) et 1 : 9 (1 partie de 4-6100C pour 9 parties d'eau), le substrat peut ne pas pouvoir être peint. Pour les dilutions inférieures à 1:4, le substrat ne pourra pas être peint.

Le produit doit pouvoir réagir et durcir pendant au moins 30 jours avant d'être recouvert d'un autre revêtement.

Laisser sécher 24 heures avant la circulation piétonnière et 72 heures avant la circulation de véhicules.

Éviter les acides forts.

Nettoyer immédiatement les déversements d'huile.

Le 4-6100C non dilué, dans son contenant hermétiquement fermé et protégé des rayons du soleil, a une durée de conservation de 12 mois.

Bien que ce produit offre un revêtement résistant aux moisissures, leur formation est malgré tout possible si la surface n'est pas correctement préparée avant l'application du revêtement ou si elle est constamment exposée à des conditions favorables aux moisissures, champignons et mousses végétales. Exemples non limitatifs de conditions de ce type : les endroits toujours humides peu ou non exposés à la lumière du soleil.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

Les surfaces à peindre doivent être sèches, propres, saines et exemptes de toute peinture et de contaminants, tels que saleté, graisse, huile, cire, agent de durcissement, agent antiadhérence, farinage, efflorescence, moisissure, rouille, particule ou poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant et/ou par lavage haute pression. Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures.

Nettoyer les surfaces de béton conformément à la norme ASTM D4258 : Pratique standard pour le nettoyage de surface en béton pour l'application d'un revêtement. L'usage d'un aspirateur, le lavage à l'eau, le lavage à l'eau savonneuse, le nettoyage sous pression, le nettoyage à la vapeur, le nettoyage à la main ou mécanique sont des procédés de nettoyage qui peuvent être acceptables. Éliminer toute efflorescence par nettoyage sous pression ou à l'aide d'une solution d'acide muriatique et d'eau (en suivant les instructions du fabricant) ou une solution de 1 partie de vinaigre blanc pour 4 parties d'eau. Rincer abondamment et bien laisser sécher jusqu'à un taux d'humidité inférieure à 12 %.

Éliminer les taches causées par la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau).

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale.

AVERTISSEMENT! Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

BRIQUES : Les briques et le mortier doivent durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application du produit. Le pH du substrat doit être inférieur à 10. Il n'est pas recommandé de sceller la brique émaillée.

BÉTON ET MAÇONNERIE : Le béton neuf doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application du produit. Le pH du substrat doit être inférieur à 10 avant l'application du produit.

BLOC DE BÉTON/MAÇONNERIE : Le mortier doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours avant l'application du produit. Le pH du substrat doit être inférieur à 10.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

APPRÊTS RECOMMANDÉS**Aucun**

Voir la section préparation de la surface pour les recommandations spécifiques.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Brasser le produit à fond avant et occasionnellement pendant l'application. **Avant l'application l'agent hydrofuge Perma-Crete Aqua-Pel 4-6100C doit être dilué à la concentration recommandée avec de l'eau** (l'eau du robinet convient).

Pour assurer un recouvrement complet, appliquer deux couches minces en appliquant la seconde couche pendant que le produit est encore humide. Peut s'appliquer au pinceau, par pulvérisation ou par trempage.

Pour obtenir les meilleurs résultats sur une application verticale, commencer par le bas du mur et travailler à gauche à droite — droite à gauche et vers le haut.

Le caractère hydrofuge maximale est généralement obtenue en 72 heures, dépendant des conditions de réaction. L'effet perlant s'améliore généralement avec le temps.

Remarque : Couvrir ou protéger les zones avoisinantes où le produit n'est pas désiré.

Outils : Appliquer au pulvérisateur sans air, au pulvérisateur conventionnel, au pulvérisateur de jardin conventionnel ou à l'aide d'un pinceau de haute qualité.

Dilution : Les dilutions recommandées et les taux approximatifs d'étalement sont indiqués au tableau dans la section « Données sur le produit ».

Remarque : Pour des performances optimales, tous les produits dilués doivent être appliqués le jour même de la préparation.

Pour la plupart des applications, un taux de dilution de 1:9 (1 partie 4-6100C à 9 parties d'eau) est recommandé et donnera de bonnes performances selon la capacité d'absorption du substrat.

Les ratios de dilution et d'étalement ont été établis conformément aux exigences de performance de la norme fédérale américaine SS-W-110C.

Pour les dilutions inférieures à 1:9 (1 partie de 4-6100C pour 9 parties d'eau), le substrat peut ne pas pouvoir être peint.

Le produit doit pouvoir réagir et durcir pendant au moins 30 jours avant l'application de revêtements supplémentaires (voir limites d'utilisation).

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de bruine lors de la préparation ou de l'application. CAUSE DES BRÛLURES. DES VAPEURS DANGEREUSES SONT PRODUITES LORS D'UN MÉLANGE AVEC D'AUTRES PRODUITS. Ne pas mélanger avec de l'acide. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas laisser entrer en contact avec la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs. Utiliser uniquement dans une zone bien aérée. Fragile. Porter des gants de protection et une protection pour les yeux et le visage : Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou masque facial. Porter des gants résistants aux agents chimiques et imperméables. Porter l'appareil respiratoire qui convient lorsque la ventilation est inadéquate.

Le produit peut être instable dans certaines conditions d'entreposage ou d'utilisation : danger de température ou de pression élevée.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. Perma-Crete et Aqua-Pel sont des marques de commerce de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA